

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240228-D202418-DE
Reçu le 29/02/2024

délibération :
D_2024_1_8

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 28 février à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 21 Février 2024

Présents : 15

Présents : Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Madame CHEVALERIAS Annick, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Révision des tarifs de
location des salles communales**

Pouvoirs :
Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur MAUVEROU Philippe, Monsieur COLLET Cédric

Secrétaire de Séance : Monsieur Dominique GOUYGOU

Madame le maire rappelle à l'Assemblée que les tarifs de location des salles de fêtes n'ont pas été revus 2015. Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs d'occupation des salles communales ; Madame le Maire propose de réviser ces tarifs comme suit :

Habitants de DIRAC et Association communale s	ÉTÉ	HIVER
<u>Petite salle des fêtes</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	50€	70€
Le week-end / Férié	100€	120€
<u>Grand salle des fêtes / Cuisine</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	130€	150€
Le week-end / Férié	290€	310€
<u>Petite Salle / Grand Salle / Cuisine</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	160€	180€
Le week-end / Férié	360€	390€
<u>Personnes et Associations hors DIRAC - Associations à but lucratif et entreprises</u>	ÉTÉ	HIVER
<u>Petite salle des fêtes</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	100€	120€
Le week-end / Férié	200€	220€
<u>Grand salle des fêtes / Cuisine</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	260€	280€
Le week-end / Férié	580€	610€
<u>Petite Salle / Grand Salle / Cuisine</u>	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	310€	330€
Le week-end / Férié	730€	760€

Conditions de location :

- chèque de réservation de 50€ encaissé et déduit de la location ou encaissé si réservation annulée moins d'un mois avant
- chèque de caution de 500€ (remis après l'état des lieux sortant)
- chèque de caution ménage de 100€ pour la petite salle et de 200€ pour la grande salle et l'ensemble (remis après l'état des lieux sortant)

Liste des gratuités :

Tous les événements de Dirac Loisirs et Fêtes et de l'Association des Parents d'Élèves ;
1 fois par an pour les associations communales pour un événement en lien avec l'association ;
Possibilité de gratuité complémentaire pour un événement ouvert au grand public.

<u>Petite salle des commerces</u>	ÉTÉ	HIVER
	Du 1er mai au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 avril
1 jour en semaine	20€	30€

Pas de caution demandée pour la petite salle des commerces, ni chèque de réservation et de ménage.

AR Prefecture

016-211601208-20240228-D202418-DE
Reçu le 29/02/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
APPROUVE la révision des tarifs d'occupation des salles communales comme présentés ci-dessus,
PRÉCISE que les tarifs d'occupation des salles communales seront applicables au 1er mars 2024.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 28/02/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 29/02/2024

